



# VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE  
HOUILLES

—  
SÉANCE DU 02 AVRIL 2024

DCM 24/034

FINANCES - Budget Primitif 2024 – Budget annexe Assainissement

—  
République française

Département  
des Yvelines

Canton de Houilles

—  
Le Conseil municipal  
se compose  
de **39 membres**

Le nombre  
des Conseillers  
municipaux en  
exercice est de **39**

Le 02 avril 2024 à 19h06, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (*Convocation et affichage effectués le 27 mars 2024*).

## PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa, M<sup>me</sup> LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M<sup>me</sup> MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M<sup>me</sup> DUBOIS-LOYA Catherine, M. HAUDRECHY Christophe, M<sup>me</sup> COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M<sup>me</sup> PRIM Céline, M<sup>me</sup> OROSCO Claire, M<sup>me</sup> CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M<sup>me</sup> HERREBRECHT Christine, M<sup>me</sup> LECLERC Céline, M<sup>me</sup> LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M<sup>me</sup> RIBAUTE-PICARD Delphine, M. CADOT Laurent, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M. LECLERC Grégory, M<sup>me</sup> DUPLA Marie-Chantal, M<sup>me</sup> BELALA Monika.

## REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M<sup>me</sup> DUFOUR Florence par M. SEKKAI Hadji
- M<sup>me</sup> GOUAR Saara par M. BORDES Joël
- M. SIMONIN Sébastien par M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa
- M<sup>me</sup> PRIVAT Christine par M. BERTRAND Romain
- M. CADIOU Patrick par M. LECLERC Grégory
- M. BOIVIN Claude par M<sup>me</sup> BELALA Monika

## ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M. FONTANA Alexandre, à 19h14 (a pris part à tous les votes)
- M<sup>me</sup> OROSCO Claire, à 19h19 (a pris part à tous les votes)

## DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

/

## ABSENCE :

- M<sup>me</sup> BROUTIN Gaëlle
- M<sup>me</sup> MICHEL Fleur
- M<sup>me</sup> COLLET Jennifer



# VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 02 AVRIL 2024

VILLE DE  
HOUILLES

DCM 24/034  
DIRECTION DES FINANCES

Objet : Budget primitif 2024 – Budget annexe Assainissement

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-4 et L.2311-1 et suivants,

Vu la délibération n° 24/011 du 27 février 2024 relatif au rapport sur les orientations budgétaires pour 2024,

Vu le rapport de présentation du budget primitif 2024,

Vu le projet de budget primitif 2024 du budget annexe de l'Assainissement,

Considérant qu'il convient d'adopter le budget primitif 2024 du budget annexe de l'Assainissement tel qu'annexé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A LA MAJORITÉ DES VOTANTS (27 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 6 voix contre dont 5 du groupe ID COMMUNE, 1 de M. HERAUD, 3 abstentions du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire)

**Article 1<sup>er</sup> : ADOPTE** le budget primitif du budget annexe de l'Assainissement de l'exercice 2024 tel qu'annexé.

**Article 2 : CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 16 avril 2024

Publication effectuée le : 16 avril 2024

Exécutoire ce jour : 16 avril 2024

Le Maire,  
Conseiller départemental des Yvelines,

Julien CHAMBON